



## Précision



## Concentration



En collaboration avec



La Ligue Sport Adapté du Centre-Val de Loire organise le Championnat Régional Sport Adapté de Tir à l'Arc, en collaboration avec le club des Archers Drouais. Ce championnat est qualificatif au Championnat de France Sport Adapté de Tir à l'Arc.



➤ **Informations Générales :**

**Samedi 12 Janvier 2019**

*à l'Espace Paul Bert  
rue Jean Grosdemouge  
28100 Dreux*

Départ	Greffe	Echauffement 20 min sur cible	Début des tirs	Début duels	Remise de récompenses
Sport adapté	11h30	12h30	12h50	16h00	17h00

La fiche d'engagement au championnat est à retourner au plus tard le **vendredi 30 Novembre 2018** à Céline DONVAL, [cdsportadapte18@gmail.com](mailto:cdsportadapte18@gmail.com).

➤ **Conditions de participation :**

La **licence Compétitive FFSA 2018-2019 est obligatoire** pour participer au Championnat Régional. Tout sportif ou sportive n'ayant pas sa licence FFSA « compétition » 2018-2019 le jour de la compétition se verra refuser l'accès à la manifestation.

Tout sportif non inscrit sur la feuille d'engagement d'équipe ne pourra pas participer au championnat.

**Tenue :**

Tenue blanche ou de club et chaussures de sport obligatoires.

**Engagement :**

Jeunes : 4,00 €          Adultes : 7,00 €

**Arbitres Responsable :** Michel GAIGNIERE

**Arbitres :** A. KERGASTEL D. LE GALL Y. ALLAIS Arbitre(s) Stagiaire(s)

➤ **Rappel du règlement :**

Nous vous invitons à prendre connaissance du règlement Tir à l'Arc FFSA disponible sur le site de la FFSA, avant le début du championnat, dans la rubrique : informations sportives – documents sportifs – règlements sportifs Tir à l'Arc.

Catégorie	Moins de 16 ans	Moins de 18 ans	Senior	Vétéran
Année de naissance	2002-2003	2000 - 2001	1969 à 2000	1968 et avant

➤ **Récompenses :**

Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés.

➤ **Restauration :**

Possibilité de commander des plateaux repas pour 8€50

A titre indicatif voici un exemple de composition : pâté de campagne ; carottes et taboulé ; filet de poulet rôti froid ; chips ; fromage ; une part de fraisier ; pain ; une bouteille 50cl d'eau ; une boisson chaude Café/thé.

Commandes possibles pour les tireurs comme pour tous les accompagnants.

➤ **Règlement financier :**

*Uniquement les inscriptions réglées au 30 Novembre 2018. Les règlements par chèque sont à l'ordre des Archers Drouais, à l'attention de Jean Pierre KERGASTEL 18 Rue de fontaine 27320 Saint Germain Sur Avre.*

Pour tout renseignement complémentaire, les membres de la commission restent disponibles.

### CONTACT SPORT ADAPTE

Céline DONVAL  
Conseillère Technique Fédérale  
IME de Sologne – site de Nançay  
Le Vieux Nançay  
18 330 NANCAY  
02.48.53.22.39  
cdsportadapte18@gmail.com

David POLESE  
Membre de la commission régionale Tir à l'Arc  
06.71.98.03.99  
enzof44@gmail.com





# FEUILLE D'ENGAGEMENT CHAMPIONNAT REGIONAL TIR A L'ARC

2018-2019



A renvoyer au plus tard **le Vendredi 30 Novembre 2018**

A Céline DONVAL - CTF

CDSA 18, IME de Sologne - site de Nançay, Le Vieux Nançay – 18330 Nançay

Ou par mail [cdsportadapte18@gmail.com](mailto:cdsportadapte18@gmail.com)

<b>N° Affiliation:</b>				<b>Nom de l'association :</b>							
<b>Nom/Prénom du responsable :</b>				<b>Numéro de licence du responsable :</b>							
				<b>Téléphone &amp; mail :</b>							
N° Licence	Nom Prénom	Année de naissance	Sexe		Classe			Catégorie (16,18, S ou V)	Arc		
			F	H	AB	BC	CD		Nu	Classique	Poulie

**Règlement à s'acquitter :** nb d'archers jeunes ..... \* 4€ = .....€      nb total de repas souhaité ..... \* 8,50€ = .....€  
 nb d'archers adultes ..... \* 7€ = .....€      nb de supplément frite ..... \* 0,50€ = .....€  
 TOTAL 1 = .....€      +      TOTAL 2 = .....€      = **TOTAL A PAYER = .....€**